

L'Avenir

Valence 14 None for

Bulletin municipal de Lanoraie

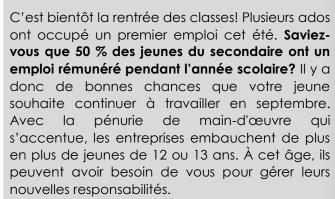
Volume 14 – Numéro 9

2 septembre 2022

FÊTE DU TRAVAIL - 5 SEPTEMBRE 2022 Prenez note que la bibliothèque et les bureaux municipaux seront **FERMÉS.**



ÉCOLE, BOULOT, ADO : TROIS TRUCS POUR LES PARENTS







50 % des jeunes du secondaire ont un emploi rémunéré pendant l'année scolaire.

3. Tracer des limites: Chaque jeune est différent. Quelle est la capacité de votre jeune à travailler pendant l'année scolaire? Le type d'emploi et le programme d'études sont de bons indicateurs pour fixer une limite d'heures par semaine.

Voici quelques trucs pour aider votre jeune à garder un équilibre études-travail :

- Faire un budget: Votre jeune a appris à gagner de l'argent pour la première fois cet été. Aidez-le à faire un budget et à décider ce qu'il fera avec cet argent. Se payer un cellulaire? Épargner pour ses études? S'acheter une nouvelle paire de chaussures?
- 2. Établir des objectifs scolaires: Discutez avec lui des stratégies qu'il prendra pour bien organiser son temps. Ses études doivent demeurer LA priorité.

L'intérêt que vous portez à votre jeune l'aidera à développer sa confiance en lui. N'oubliez pas que vous êtes l'une des personnes les plus influentes dans sa vie!

Pour obtenir plus d'infos, visitez oser-jeunes.org.



PROJET D'ORDRE DU JOUR



Séance du 6 septembre 2022, à 20 h.

Séance publique de consultation à 19 h 30 sur le projet de règlement en 10.1

- 1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
- 2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Approbation des procès-verbaux du 9 et 16 août 2022;
- 4. Information et suivi de dossiers:
- 5. Administration:
 - Adoption du projet de règlement sur la perception des taxes dues pour l'opération et l'entretien des barrages;
 - 5.2. Adoption du projet de règlement modifiant le règlement 107-2020 – Tarification des services de la bibliothèque – Pénalités pour retard (retrait);
 - 5.3. Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels;
 - 5.4. Demandes de consentement municipal travaux aux 43 et 59, rang Saint-Jean-Baptiste;
- 6. Sécurité publique;
- 7. Travaux publics;
 - 7.1. AIRRL et RIRL dépôt demandes d'aide financière;
- 8. Hygiène du milieu:
 - 8.1. Travaux pompe puits 6;
- 9. Loisirs et culture:
 - 9.1. Dépôt de rapport spectacles Les promenades du dimanche;
 - 9.2. Dépôt de rapport films;
 - 9.3. Halloween budget;
 - 9.4. Renouvellement contrat camps de jour Air en Fête:
 - 9.5. Soccer:
- 10. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
 - 10.1. Adoption du second projet de règlement modifiant le règlement de zonage 269-90 Précisant les normes d'implantation, la typologie, limitant la hauteur des bâtiments dans les zones RM-1 (secteur rue José au nord de la rue Perreault) et R4-1 (secteur rue des Étangs) et abrogeant les dispositions orphelines se rapportant à l'ancienne zone R4-4;
 - 10.2. Demande CPTAQ Ferme M.V.G. inc. lot 4 398 555;

- 10.3. Citation Pavillon Clément-Loranger;
- 11. Courrier;
- 12. Approbation des comptes payés et à payer;
- 13. Divers:
- 14. Période de questions;
- 15. Levée de la séance.

VERSEMENT DE TAXES



La date de l'avant-dernier versement de taxes est le 19 septembre 2022. Nous vous invitons à privilégier le paiement en ligne via les institutions financières. Si le paiement est effectué par chèque, déposez-le dans la boîte aux lettres située près de la porte de livraison à l'arrière de l'hôtel de ville ou présentez-vous à la réception.

CONSULTATION PUBLIQUE POLITIQUE CULTURELLE



Consultation publique en regard à la Politique culturelle de la Municipalité de Lanoraie.



15 octobre 2022 | 13 h à 16 h 30



Salle Jean-Bourdon

Pour y participer, inscrivez-vous en ligne au www.lanoraie.ca/fr/consultation-publique ou au 450 887-1100, poste 3000; ou à info@lanoraie.ca

TRANSPORT EN COMMUN: OFFRES SPÉCIALES



Pour marquer cette rentrée, en plus de diffuser conjointement une campagne de promotion du transport collectif, les MRC de D'Autray, de Joliette, de Matawinie et de Montcalm s'unissent dans le déploiement d'incitatifs :

CIRCUITS RÉGIONAUX

<u>29 août au 4 septembre</u> : Tous les transports seront offerts à 2 \$ sur la desserte en autobus régional (circuits 32, 34, 35, 37, 50, 125, 131-138).

TRANSPORT ADAPTÉ

Entre le 19 et le 25 septembre : Tirage de carnets de 10 passages parmi les usagers du transport adapté.

TRANSPORT COLLECTIF EN MILIEU RURAL (TAXIBUS)

Entre le 19 et le 25 septembre : Tirage de carnets de 10 passages parmi les usagers du transport collectif en milieu rural (taxibus).

Pour plus d'informations : 450 835-9711 ou www.mrcautray.gc.ca/transport/

SAVIEZ-VOUS QUE?



Saviez-vous que le papier de toilette est le seul déchet non organique que nous pouvons jeter dans les toilettes? En effet, les produits hygiéniques, les produits alimentaires, les médicaments, la peinture, les cheveux et la litière pour animaux sont tous des déchets menant au blocage des stations de pompage. Au fil du temps, cette mauvaise habitude bloque, endommage et multiplie les bris du système d'égout pouvant également causer des refoulements d'égout dans les propriétés privées. La Municipalité de Lanoraie demande donc votre collaboration pour prendre soin du réseau d'égouts en adoptant un comportement adéquat dans la gestion de vos déchets. Elle vous remercie de travailler avec elle à réduire son empreinte écologique.

LICENCE ET MÉDAILLE POUR ANIMAUX



La Municipalité vous rappelle que, selon le règlement relatif aux animaux, tous les propriétaires de chien et de chat doivent obligatoirement enregistrer leur animal et obtenir une médaille au coût de 25 \$ par année. Les animaux avec une micropuce doivent également avoir la licence municipale.

Pour obtenir votre licence, veuillez communiquer avec le Carrefour Canin de Lanaudière en composant le 450 752-2646 ou présentez-vous à l'hôtel de ville. Une preuve de stérilisation sera nécessaire pour les chats. Toutefois, les chats ayant été enregistrés l'année passée avec une preuve n'ont plus besoin d'un renouvellement annuel.

Une licence pour chien sera offerte gratuitement pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Cette gratuité est toutefois limitée à une par unité de logement.

RECRUTEMENT- ÉLECTIONS QUÉBEC



La circonscription de Berthier recrute pour les élections générales, prévues le 3 octobre!

Vous voulez prendre part à ce grand processus démocratique et vivre une expérience hors du commun?

Si vous avez 16 ans ou plus, postulez dès maintenant! Les étudiantes et étudiants auront congé de cours le jour du vote, alors ils sont bienvenus.

Les salaires varient entre 15,68 \$ et 27,92 \$ de l'heure.

Tous les détails au www.elections.quebec/postulez

BONNES PRATIQUES

CONSEILS DU SPÉCIALISTE - EXTINCTEUR PORTATIF

Sur le territoire de la MRC de D'Autray, notez qu'il n'est pas obligatoire de posséder un extincteur portatif à la maison, mais il est grandement recommandé que chacune en soit équipée. Pour tout autre bâtiment qu'une résidence, référez-vous à un spécialiste ou contactez-nous.

Voici quelques conseils concernant les extincteurs portatifs à la maison:



Optez pour un extincteur à poudre polyvalente dont la cote minimale est de <u>2A-10B-C</u> (<u>5 lbs</u>). Il existe des extincteurs rechargeables et d'autres non dont la durée de vie est de 12 ans. Lorsque vous faites votre achat, vérifiez la date de fabrication.



Installez votre extincteur à proximité d'une sortie afin qu'il soit visible et accessible en tout temps.

- Si vous utilisez votre extincteur, CIBLEZ la base des flammes.
- S'il y a du danger, <u>ÉVACUEZ</u> les lieux et composez le 9-1-1.
- Si vous sortez, <u>NE RETOURNEZ PAS</u> à l'intérieur !



Si des colporteurs sonnent à votre porte pour la vente ou l'entretien d'extincteurs portatifs, sachez qu'ils ne sont pas mandatés par le service incendie de la MRC de D'Autray. Restez sur vos gardes!





POUR PLUS D'INFORMATIONS:

Service de Sécurité Incendie MRC de D'Autray Division prévention www.mrcautray.gc.ca



Tél: (450) 836-7007 poste 2510



550, rue De Montcalm Berthierville (Québec) JOK 1A0

FAUSSES ALARMES



Alors que les systèmes d'alarmes sont utiles pour assurer la protection des Lanorois et des Lanoroises, de fausses alarmes sont régulièrement déclenchées sur le territoire de la Municipalité. Ces fausses alertes demandent un déplacement inutile des services d'urgence (Sûreté du Québec et les services d'incendie) et peuvent rapidement occasionner des frais aux propriétaires.

Selon la règlementation municipale, les propriétaires doivent être en mesure d'éteindre leur système de sécurité dans une période de 20 minutes suivant le déclenchement de ce dernier. En cas contraire, les services d'urgence ont l'autorisation de prendre les moyens nécessaires pour éteindre l'alarme, aux frais des propriétaires.

Fausse alarme *	\$	
Première fausse alarme :	aucuns frais	
Deuxième fausse alarme :	100\$	
Troisième fausse alarme :	300\$	
Quatrième fausse alarme :	400 \$	
Cinquième jusqu'à la neuvième fausse alarme :	500\$	
Dixième et plus :	1 000 \$	

^{*}Au cours d'une période de 12 mois.



UN BRIN D'HISTOIRE





Vous dites trois chemins du Roy à Lanoraie? Eh bien oui!

Le premier était déjà tracé le long du fleuve en 1724, alors qu'il y avait 54 familles établies à Lanoraie-D'Autray. Le deuxième sera construit en 1732, à la demande de Jean-Baptiste Guignard dit Dalcourt, capitaine de milice des côtes de Lanoraie et D'Autray.

Selon ce dernier, le Chemin Royal aurait été submergé par les eaux du printemps qui l'emporta en partie. Donc, un autre chemin de 24 pieds de largeur a été construit. Il commençait dans le milieu de la terre de Pierre Joly dit Delbec, dernier habitant de D'Autray, puis, suivant les piquets plantés, alla à la rivière du Moulin (St-Joseph). Il passera ensuite au coin de la maison du sieur Jean-Baptiste Neveu, seigneur de D'Autray (1710) et de Lanoraie (1717) entre le fort et la grange, au dessus du pommier dans son champ de blé. Le deuxième chemin du Roy passera derrière plusieurs maisons le long du fleuve pour arriver à la dernière terre de Lanoraie, celle de Madame Marie-Louise Lesiège, veuve Coutu. Où est le troisième chemin du Roy?

Nous vous invitons samedi, le 2 octobre, à 13 h 30, à L'Escale-du-Roy, pour avoir la réponse et bien d'autres renseignements que nos « passeurs de mémoire » vous révéleront dans le film « Autrefois... Comment c'était à Lanoraie? »

PROGRAMMATION AUTOMNE 2022



L'automne est à nos portes et qui dit changement de saison, dit également nouvelle programmation! Elle sera envoyée dans les prochaines semaines. Les inscriptions se feront les 20 et 21 septembre en ligne et à l'hôtel de ville, selon les heures d'ouverture. Pour toute information, communiquez avec le Service des loisirs au 450 887-1100, poste 3032.

Société d'histoire de Lanoraie 202-361, rue Notre-Dame, Lanoraie (Québec) JOK 1E0

CARREFOUR ÉMILIE DE LANORAIE



Collecte et vente de vêtements et d'objets à petits prix

Mardi au jeudi | 10 h à 15 h 30 Vendredi 1 9 h à 12 h

361-A, rue Notre-Dame, Lanoraie | 450 887-0090

CALENDRIER | SEPTEMBRE 2022

						-0	
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
28	29	30	31	1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20 😊	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30		

Légende :



= Collecte des ordures



= Collecte des matières organiques



= Collecte des matières recyclables



= Séance du conseil municipal



= Ventes de garage



= Inscription programmation loisirs



= Journées de la Culture



= Marché public



= Bureaux municipaux fermés



= Versement de taxes